

Télegestion Solidarité 31

Rubric

Aide

Tag 1

Senior

Tag 2

Handicap

Tag 3

Autonomie

Publié le 14 janvier 2020

Reading time

Reading time : 1 minutes

Hat (Teaser)

Télegestion Solidarité 31 propose aux services d'accompagnement et d'aide à domicile prestataires une simplification de la gestion des prestations APA et PCH accordées à leurs bénéficiaires.

Body

En quoi consiste cette aide ?

Télegestion Solidarité 31 propose aux services d'accompagnement et d'aide à domicile prestataires une simplification de la gestion des prestations APA et PCH accordées à leurs bénéficiaires.

Télegestion Solidarité 31 garantit le suivi et la qualité de la prestation des services d'aide et d'accompagnement à domicile pour les personnes âgées et personnes en situation de handicap.

Télegestion Solidarité 31 propose aux services d'aide et d'accompagnement à domicile plusieurs fonctionnalités :

- La transmission automatisée des plans d'aide
- La comptabilisation réelle des heures d'intervention
- Le contrôle de la réalisation des heures accordées
- La facturation des prestations.

Ce dispositif est gratuit pour les bénéficiaires et ne nécessite pas d'installation de matériel au domicile des usagers. C'est un outil fiable qui comptabilise le temps réel de présence de l'aide à domicile et facilite les échanges d'informations avec le Conseil départemental.

.pdf / 737 ko

Guide du bénéficiaire Télegestion solidarité 31

.pdf / 737 ko

[Télécharger](#)

Qui est concerné ?

Les services d'aide et d'accompagnement à domicile qui interviennent en mode prestataire auprès des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap.

Comment en bénéficier ?

Tout service autorisé par le Président du Conseil départemental peut déposer une demande d'adhésion au dispositif auprès du Conseil départemental.